



Ville de
CLERMONT

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA VILLE DE CLERMONT

présentés par monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon
lors de l'assemblée ordinaire du lundi 8 juin 2020

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec (L.R.Q., c.C-19), il me fait plaisir de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Clermont pour l'année 2019.

1. États financiers de l'année 2019

Le 9 mars 2020, les états financiers audités de l'année 2019 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de **6 484 262 \$** en 2019 étaient répartis comme suit :

<i>Taxes</i>	4 141 668 \$	
<i>Compensations tenant lieu de taxes</i>	141 425 \$	
<i>Transferts</i>	1 127 466 \$	
<i>Services rendus</i>	379 644 \$	
<i>Imposition de droits</i>	84 366 \$	
<i>Autres revenus</i>	609 693 \$	6 484 262 \$

Les charges de fonctionnement totalisaient 7 057 168 \$ réparties comme suit :

<i>Administration générale</i>	827 487 \$	
<i>Sécurité publique</i>	512 211 \$	
<i>Transport</i>	1 618 432 \$	
<i>Hygiène du milieu</i>	1 214 701 \$	
<i>Santé et bien-être</i>	13 571 \$	
<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	220 345 \$	
<i>Loisirs et culture</i>	1 231 280 \$	
<i>Frais de financement</i>	18 357 \$	
<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 400 784 \$	7 057 168 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2019 s'est établi à 577 322 \$.

Une partie de cet excédent a été transféré à des réserves déjà établies pour des travaux d'envergure prévus au cours des prochaines années.

Voici l'état du surplus réservé et du surplus non réservé au 31 décembre 2019 :

Surplus réservé :

<i>Nettoyage des bassins</i>	100 000 \$	
<i>Développement domiciliaire (PAAT)</i>	0 \$	
<i>Parc Industriel (infrastructure et aides financières)</i>	208 390 \$	
<i>Sport élite</i>	2 546 \$	
<i>Eau potable – infrastructures</i>	82 010 \$	
<i>Réserve aréna (chambre des compresseurs)</i>	40 962 \$	
<i>Réserve infrastructures</i>	1 519 995 \$	1 953 903 \$

Fonds – réfection et entretien de certaines voies publiques 360 155 \$

Surplus non réservé : 1 253 818 \$

2. Bilan de l'année 2019

Les actifs financiers totalisaient 4 074 134 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie 1 532 796 \$

Débiteurs 2 541 338 \$

Les actifs non financiers totalisaient 25 857 235 \$ répartis comme suit :

Immobilisations 25 657 271 \$

Autres 199 964 \$

Les passifs, pour leur part, représentaient 1 424 570 \$ répartis comme suit :

Dette à long terme 531 496 \$ (voir note 1)

Créditeurs et revenus reportés 893 074 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc 28 506 799 \$.

(Note 1 : la dette réelle est de 372 448 \$; certaines sommes sont à recevoir suite à un financement pour le MAMOT).

3. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2019 a été confié à la firme Benoit Côté CPA. Le rapport des auditeurs daté du 6 mars 2020 précise que nos états financiers reflètent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Clermont au 31 décembre 2019.

4. Conclusion

Encore une fois, merci aux employés pour la qualité de travail que vous faites et merci pour l'investissement personnel que vous y apportez. Bien entendu, parfois nous reportons des travaux cédulés au budget car nous manquons de temps. L'autre remerciement va aux bénévoles qui s'impliquent dans toutes les activités de la Ville (sportive, culturelle, urbaniste, etc.). Votre apport est inestimable.

Je termine en soulignant que le présent rapport des faits saillants de l'année 2019 vous montre le souci du conseil municipal de bien gérer votre Ville. Merci !

Jean-Pierre Gagnon, maire